

N°DEVECO/2026/79**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	23 juin 2026	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	23 juin 2026	Effectif légal : 50 En exercice : 50 Présents : 40 Votants : 49

Séance du lundi 29 juin 2026

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-neuf juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures, salons de l'Hôtel de ville, à Joigny, sous la présidence de Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 40

Mesdames et Messieurs Jérôme THOMAS, Philippe PETIT, Julie CARRA, Christophe COUPLET, Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Luc GUILLEMETTE, Jean-Pierre BARRET, Virginie THUILLIEZ, Solène PRADINC, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Mickaël PAGNOUX, Laurence MARCHAND, Linda GUEDJALI, Catherine JOCHMANS-MORAINE, Claude SCIBOZ, Kévin AUGÉ, Odile REBESCHE, Hassan LARIBIA, Nadège CIBRELUS, Hafid ZAMHARIR, Vincent HAMELIN, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Jacky LEBOEUF, Philippe JACQUELIN, Laurent CHAT, Guy CLUNET, Alain SATURNIN, Jérôme BAUSSART, Xavier MARQUIS, Francis BOURSIN, Virginie MARINELLI, Alvaro FERNANDES, Yann LOISEAU, Didier MIGNON, Philippe BURIER, Jean-François RAVSELI, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ABSENTS ET EXCUSES : 10 (dont 9 avec pouvoir)

1. Laurent FEVREAU, pouvoir à Jérôme THOMAS
2. Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Christophe COUPLET
3. Sophie GRUYER, pouvoir à Jean-Pierre BARRET
4. Richard ZEIGER, pouvoir à Hassan LARIBIA
5. Eric APFFEL, pouvoir à Nicolas SORET
6. Judith AYNES, pouvoir à Catherine JOCHMANS-MORAINE
7. Raphaëlle COLAS DES FRANCS, pouvoir à Frédérique COLAS
8. Olga LIGAULT, pouvoir à Francis BOURSIN
9. Eddy BEVRE, pouvoir à Vincent HAMELIN
10. Edwige SIEK-BILLIETTE, sans pouvoir

Le quorum ayant été constaté, la séance est ouverte

SECRETARE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

**Objet : Participation financière de la Communauté de communes du Jovinien à la
plateforme de mobilité Mobil'éco**

DEVECO/2026/79

Conseil Communautaire du
29 juin 2026

OBJET : Participation financière de la Communauté de communes du Jovinien à la plateforme de mobilité Mobil'éco

(Voir le projet de convention 2026 et le bilan 2025 en pièces jointes)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT que la plateforme Mobil'éco prévoit les prestations de transport solidaire à la demande, de location et de mise à disposition de véhicules ou de moyens de locomotion ;

CONSIDÉRANT le partenariat entre la Communauté de Communes du Jovinien et Mobil'Eco conclu en 2017 pour un an renouvelable chaque année ;

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien s'est engagée à participer au financement de la plateforme Mobil'Eco ;

CONSIDÉRANT que le montant de la participation financière globale de la Communauté de Communes du Jovinien pour l'année 2026 s'élève à 26 600€ ;

CONSIDÉRANT les modalités de versement de la participation et conformément à la convention, le 1^{er} versement est de 21 276,20€ et le reliquat sera versé sous réception d'une seconde facture ;

VU l'avis de la commission des finances et du conseil des maires du 15 juin 2026 ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Claude SCIBOZ n'ayant pas pris part au vote,

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 1 (Jean-Luc GUILLEMETTE)

-AUTORISE le Président à verser la participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la plateforme de mobilité Mobil'Eco, d'un montant de 26 600€,

-DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2026,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
La Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND